

La Gazette en Yvelines

POISSY

Appel à témoins après un accident mortel

Faits divers page 10

Le projet de réaménagement de la place de l'hôtel de Ville fait débat

Dossier page 2

Le projet d'aménagement de la place du Général Leclerc où se situe la mairie a été présenté aux habitants et aux conseillers municipaux lors de délibérations sur les bâtiments existants.



MANTES-LA-JOLIE
Le foyer devient résidence sociale pour diminuer les nuisances

Actu page 8

AULNAY-SUR-MAULDRE

Le maire réélu de justesse

Page 4

VAUX-SUR-SEINE

Le nouveau complexe sportif accueillera de nouvelles disciplines

Page 5

MANTES-LA-JOLIE

Un lieu portera le nom de Jacques Chirac

Page 6

VALLEE DE SEINE

Privatisation d'ADP : rassemblement ce samedi

Page 8

MANTES-LA-JOLIE

Deux interpellations pour trafic de stupéfiants

Page 10

FOOTBALL

Un derby sans vainqueur

Page 12

LES MUREAUX

Un rendez-vous international des arts circassiens

Page 14

CARRIERES-SOUS-POISSY

Echanges tendus et conseil municipal une nouvelle fois écourté

Actu page 4



Actu page 6

LIMAY

Centre-ville : deuxième round entre le maire et ses opposants



Actu page 8

POISSY
PSA ne reconduit pas 500 intérimaires



JUSQU'AU 27 OCTOBRE

PROFITEZ D'OFFRES INCROYABLES...

(1) Offres valables pour toute réservation signée entre le 02 septembre 2019 et le 27 octobre 2019 d'un appartement ou d'une maison sur une sélection de programmes (liste des programmes et lots concernés disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L.271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.020 €, SIREN 552 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) n° ORIAS 1300299, gpro/credit photo : Gettyimages

Bouygues Immobilier

01 58 88 10 00
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le projet de réaménagement de la place de l'hôtel de Ville fait débat

■ ALIX DAGUET

La présentation du projet d'aménagement de la place du Général Leclerc plus communément appelée place de l'hôtel de Ville lors de la réunion publique du jeudi 4 juillet s'inscrit dans le vaste plan de réaménagement du centre-ville mis en œuvre par la mairie. Après plusieurs mois de concertation et de travail, les architectes ont présenté une première ébauche de ce que pourrait devenir cette place et ses environs.

Le parking en surface devrait disparaître pour laisser place à un parking souterrain. Autour des logements prévus dans le programme, le projet prévoit des services de proximité, une brasserie avec une grande terrasse, un nouveau centre médical qui pourrait accueillir une trentaine de professionnels de santé et un supermarché bio.

Parmi les habitants présents, le projet ne fait pas l'unanimité. Beaucoup regrettent la disparition de deux bâtiments qu'ils jugent importants dans le patrimoine de la Ville et la disparition avec d'un espace culturel, l'ancien ciné-ville, malgré le refus du maire depuis deux ans de le conserver. Les élus de l'opposition présents lors de la réunion publique ou lors du conseil municipal du 23

qui mène directement à la mairie, l'urbaniste précise : « *Le but c'était de tester un certain nombre de choses parce que tout le monde sait que la solution n'est pas simple.* » L'ambition présentée, élargir les trottoirs tout en conservant places de stationnement pour accéder aux commerces et voies de circulation pour les bus, les voitures et les vélos. Des aménagements de voiries qui seront organisés et pris en charge par la communauté urbaine et le Département compétents sur ce dossier.

« *Tout ceci doit donc préparer le réaménagement complet de la rue Berteaux et de la place de l'hôtel de Ville* », insiste Pierre Vionnet. Sur l'actuelle place de l'hôtel de Ville, un parking public, l'ancienne école occupée par les services techniques de la mairie et trois bâtiments inoccupés, l'ancien ciné-ville, les « *bains-douches* » ainsi que la maison meulière.

Pour Patrick Céleste, architecte urbaniste pour l'agence Paris U, l'idée « *c'est de faire en sorte que cette place principale, cette place minérale constitue véritablement le pont autour duquel l'ensemble des éléments les plus importants et municipaux en particulier, se retrouvent* ». Le projet a ensuite été présenté dans les détails par

puisque la mixité, on sait très bien qu'elle ne marche que comme ça », interroge une habitante de la typologie de logements. « *Oui, il y aura des logements sociaux [...] on a 20 % de logements sociaux dans ce programme* » rassure Laurent Brosse. « *Les logements sociaux seront répartis entre les logements, il y en a entre huit et dix* », précise finalement Bertrand Laverie, directeur adjoint chez Interconstruction, promoteur de l'opération.

Des autres éléments qui constituent le programme, l'architecte Thaddée Seyler-Lucan détaille : « *On va commencer par le niveau -1, qui abrite le parking public* » dont l'entrée se fera par la rue Maurice Berteaux. Une partie des places seront réservées aux habitants des logements et professionnels de santé de la maison médicale, le reste ouvert aux habitants venant consommer dans le centre-ville.

Sur la place du Général Leclerc en elle-même, plusieurs projets s'ajoutent aux logements. Tout d'abord, une brasserie à l'intérieur de la maison meulière qui sera conservée et totalement rénovée avec une terrasse sur la place, un commerce « *type supermarché bio* » précise l'architecte ainsi que le centre médical de 850 m² pour rejoindre la rue Arnaud Crapotte. Entre la mairie, l'ancienne école et ces nouveaux bâtiments, un espace aéré pour que les piétons puissent circuler.

« *C'est vrai que la maison meulière fait le lien entre les tissus existants de Conflans-Sainte-Honorine et justement le projet* », indique Thaddée Seyler-Lucan. Une bâtisse conservée à la demande de l'architecte des bâtiments de France contrairement aux deux voisines, l'ancien bains-douches et l'ancien ciné-ville. Une décision qui surprend un grand nombre d'habitants.

« *C'est un patrimoine que vous le voulez ou non. Même si vous n'en faisiez rien maintenant, ne le démolissez pas, peut-être que dans les années à venir, il y aurait des choses à faire* », souligne une habitante du bâtiment abritant l'ancien ciné-ville. « *Pour l'architecte des bâtiments de France, non le cinéma n'avait pas d'intérêt architectural*, répond Thaddée Seyler-Lucan. Pour lui, le bâtiment qui représentait un intérêt, c'était justement cette maison meulière qui articule le lien entre l'histoire et le projet. » Des bains-douches, le maire précise « *non, ils*

Le projet d'aménagement de la place du Général Leclerc où se situe la mairie a été présenté aux habitants et aux conseillers municipaux lors de délibérations sur les bâtiments existants.



« *C'est vrai que la maison meulière fait le lien entre les tissus existants de Conflans-Sainte-Honorine et justement le projet* », indique Thaddée Seyler-Lucan, architecte du projet.

ne seront pas reconstruits, déjà, ils sont fermés depuis un petit moment donc on ne les reconstruira pas ».

Pour les défenseurs du ciné-ville, l'explication ne suffit pas. Beaucoup craignent la disparition d'un espace culturel en centre-ville. « *Dans les prochains projets, il va quand même falloir commencer à travailler sérieusement sur notre offre culturelle* » insiste un habitant. « *Je crois qu'un cinéma coeur de ville est important, il n'a pas besoin de dimension démesurée mais c'est un lieu où on pourrait avancer socialement et culturellement* », enchaîne une autre habitante.

« *Je continue de m'interroger sur le besoin d'un espace culturel fermé*, répond l'édile. Je le dis la ville ne le gèrera pas. » Le maire invoque des espaces culturels déjà nombreux à Conflans-Sainte-Honorine et pour lesquels, il est dans une « *logique de redynamisation* ». D'un cinéma de centre-ville, Laurent Brosse poursuit : « *Le cinéma ça ne sera pas moi qui le ferai, je ne ferai pas de cinéma de centre-ville parce que le cinéma de centre-ville, je n'y crois pas. Ça été testé pendant trente ans ça ne marche pas.* »

Le maire en réunion publique comme en conseil municipal défend par contre le projet de création d'un centre de santé sur la place du Général Leclerc. « *Si on ne prend pas la main maintenant avec la maison de santé alors qu'on a des financements potentiels [...] on va se retrouver dans une situation de paupérisation médicale* », explique l'édile devant les habitants. Certains s'inquiètent pourtant de l'attractivité d'un tel lieu pour les médecins.

« *Ce n'est pas parce qu'on va créer des locaux disponibles pour les médecins demain qu'on va avoir plus de médecins, des cabinets, il en existe, mais le problème c'est que l'on n'arrive pas à les remplir* », réagit ce soir-là Gaël

Callonec, conseiller d'opposition pour le groupe Conflans énergie populaire. « *Les jeunes médecins aujourd'hui ne veulent pas gérer l'énorme empiement d'obligation administrative [...] ils ont besoin d'un espace commun de gestion administrative et c'est comme ça qu'on attire des jeunes médecins qui sortent de l'université* », répond Bertrand Laverie.

Le projet présenté lors du conseil municipal du 23 septembre à l'occasion du vote des délibérations pour le déclassement de l'immeuble du bain-douche et du pavillon meulière prévu pour la fin de l'année 2012 a de nouveau fait débat entre le maire et les élus de l'opposition. « *Vous avancez à marche forcée sur ce projet sans doute à des fins électorales mais il faut cependant rester dans le respect des procédures, ce qui n'est pas le cas, nous voterons donc contre ces trois délibérations* », réagit Sylvie Magnoux, élue d'opposition pour le groupe Des socialistes pour Conflans.

« *Nous sommes catégoriquement opposés à ce projet et à la façon dont vous le menez* », insiste Jean-Pierre Lacombe, élu d'opposition pour Conflans énergie populaire pointant un défaut d'informations et de travail avec l'équipe municipale.

De la suite des aménagements sur les îlots proches, le maire Laurent Brosse précise devant les habitants qu'un projet pourrait être étudié par la suite. « *On a vraiment souhaité se concentrer sur ce premier îlot, c'était une question de temps, une question de financement, une question de priorité aussi pour dire les choses très concrètement* » explique-t-il. La question d'un nouvel espace culturel pour la ville pourrait alors être réétudiée « *J'en avais déjà parlé, plutôt sur un îlot 2 ou un îlot 3* » indique-t-il. ■



« *Nous sommes catégoriquement opposés à ce projet et à la façon dont vous le menez* », insiste Jean-Pierre Lacombe, élu d'opposition pour Conflans énergie populaire pointant un défaut d'informations et de travail avec l'équipe municipale.

septembre se sont eux fermement opposés à ce projet.

« *La ville a souhaité engager une démarche globale, pas sur un îlot, pas sur un secteur particulier mais bien sur tout le centre-ville de la Seine à la gare* », explique Pierre Vionnet, urbaniste et directeur général adjoint de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) du projet de réaménagement allant pour l'instant de la place Fouillère à l'hôtel de Ville.

De l'aménagement et de l'expérimentation menée depuis plusieurs mois dans la rue Maurice Berteaux

les architectes de l'agence parisienne Seyler-Lucan.

La première partie du projet, est constituée d'une quarantaine de logements. « *Lors de la dernière réunion [...] beaucoup d'entre vous trouvaient qu'il y avait trop de logements, que c'était trop haut, et que ça ne correspondait pas en tout les cas à l'image que vous vous faisiez*, raconte Odile Seyler. Donc nous sommes passés de 60 logements dans le projet que nous vous avions présenté précédemment à 38 logements. »

« *Il y aura-t-il des appartements sociaux dans votre magnifique création*

JUSQU'AU 27 OCTOBRE

PROFITEZ D'OFFRES
INCROYABLES⁽¹⁾...



01 58 88 10 00

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

**Bouygues
Immobilier** 

(1) Offres valables pour toute réservation signée entre le 02 septembre 2019 et le 27 octobre 2019 d'un appartement ou d'une maison sur une sélection de programmes (liste des programmes et lots concernés disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) n° ORIAS 13006299. gyro/ crédit photo : Gettyimages

CARRIERES-SOUS-POISSY

Echanges tendus et conseil municipal une nouvelle fois écourté

Les élus de l'opposition, contre la convention de subventions du Département, ont quitté la salle avant le vote de toutes les délibérations inscrites à l'ordre du jour.

■ ALIX DAGUET

Le conseil municipal de Carrières-sous-Poissy s'est une nouvelle fois terminé sans une partie de ses conseillers municipaux. Dès le début, les échanges ont été tendus entre l'opposition et le maire Christophe Delrieu (DVD) sur l'inscription du retrait de ses délégations à l'ordre du jour. La délibération concernant les subventions accordées par le Département a remis le feu aux poudres. Après avoir voté contre, les conseillers d'opposition ont quitté la salle pour provoquer l'absence de quorum.

« Comme vous le savez, 18 élus vous réclament les délégations qui vous ont été confiées par cette assemblée en début de mandat », rappelle Anthony Effroy (DVG), élu d'opposition pour Bien vivre à Carrières-sous-Poissy après le début du conseil municipal ce lundi 30 septembre et la discussion autour des décisions prises par le maire grâce à ses délégations.

Quelques jours plus tôt, un courrier avait été envoyé par les trois groupes d'opposition pour demander l'inscription à l'ordre du jour de cette délibération après un premier vote

annulé faute de quorum mercredi 12 juin (voir édition du 19 juin).

« À chaque fois que vous l'avez demandé ça a été inscrit [...]. N'ayez aucun doute sur le fait que ce soit inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal et donc forcément dans les délais impartis pour le faire », réagit Christophe Delrieu évoquant un délai trop court entre la réception du courrier et l'organisation du conseil municipal du jour.

Après quelques échanges tendus, le conseil municipal se penche finalement sur les délibérations à l'ordre du jour adoptant à l'unanimité les deux premières. Mais le répit est de courte durée, la troisième délibération sur la convention Prior Yvelines relance les débats entre l'édile et les conseillers d'opposition.

Cette convention prévoit que le Département subventionne à hauteur de 11 265 000 euros sur un coût total estimé de 25 932 220 euros hors taxe la démolition et la construction de l'école Giono, la création de l'école du Parc Centralité, l'aménagement de l'accès à l'école des Dahlias, la

construction d'une nouvelle crèche et une subvention d'équilibre pour la zone d'aménagement concerté (ZAC) Saint Louis.

« Personne ne remet en cause les principes, il est nécessaire de réaménager l'école Giono et nécessaire de réaliser les projets [...] mais les faits nouveaux [...] il faut nous les présenter tout simplement, ça n'a jamais été fait », reproche Philippe Barron, élu d'opposition pour Agir en commun pour Carrières-sous-Poissy.

« On peut se satisfaire l'un et l'autre que vous ayez positionné du foncier et moi j'ai trouvé l'argent pour le financer, c'est pas mal, c'est un travail d'équipe, moi je vous conseille de rejoindre So Carrières », répond Christophe

Delrieu de ces projets dont certains initiés sous le précédent mandat.

Après que les 18 conseillers municipaux aient voté contre cette délibération, tous quittent la salle pour provoquer l'absence de quorum. Après le conseil municipal, Christophe Delrieu réagit au départ des membres de l'opposition : « Ils ne veulent rien voter, ils restent dans une position de blocage ».

Dans un communiqué de presse du 1^{er} octobre, Anthony Effroy explique ce vote : un reste à charge trop élevé pour la commune et une ambition de construction trop importante. « Cette convention n'est que du chantage à la bétonisation de notre ville. Alors que nous avons déjà fait des efforts considérables en terme de construction, sans que les infrastructures publiques ne suivent », explique-t-il. ■



Après que les 18 conseillers municipaux aient voté contre cette délibération, tous quittent la salle pour provoquer l'absence de quorum.

■ EN BREF

YVELINES

Le Département à la rencontre des communes

L'institution veut juger de la pertinence des outils permettant d'accompagner les communes en matière financière ou d'insertion.

Le 2 octobre dernier, débutaient les « Rencontres du territoire ». Organisées par le conseil départemental, ces rencontres thématiques, sur l'aide aux communes ou l'insertion par exemple, servent à « aller voir sur place thème par thème si effectivement on a les bons outils, si effectivement, les décisions qu'on prend sont suivies d'effet », expliquait son président Pierre Bédier.

En 2018, le Département a investi « presque 100 millions d'euros dans le bloc communal », poursuit-il. Une situation rendue possible grâce à la stabilisation de la situation financière, rappelle le président du Département : « On a eu une première période de [...] remise en ordre des finances départementales. [...] Il a donc fallu jouer sur les deux leviers qui étaient et la fiscalité et les économies. »

Contrat rural, contrat départemental d'équipement font partie des outils créés. « Le Département c'est une puissance que n'ont pas les communes et sans doute pas les intercommunalités, [...] et donc avec une certaine assise fiscale, financière et budgétaire », souligne Pierre Bédier de son importance. ■

■ EN BREF

AULNAY-SUR-MAULDRE

Le maire réélu de justesse

Dimanche 6 octobre, le maire sortant Jean-Christophe Charbit (SE) a été élu avec quatre voix d'avance pour un mandat de cinq mois avant les prochaines élections municipales.

Jean-Christophe Charbit (SE) restera finalement maire jusqu'en mars 2020 après les élections municipales organisées ce dimanche

6 octobre à Aulnay-sur-Mauldre. Le maire sortant a été réélu avec quatre voix d'avance sur son opposant Michel Contet, tête de

liste pour Tous acteurs pour Aulnay. 67 % des électeurs se sont déplacés dans les urnes, Jean-Christophe Charbit l'a emporté à 271 contre 267.

271 voix
contre 267

Contacté par *La Gazette*, Jean-Christophe Charbit n'a pas pu répondre à nos sollicitations dans le délai imparti. De son côté, Michel Contet n'a pas souhaité faire des commentaires suite aux résultats de l'élection. Il a précisé qu'une « réunion plénière pour décider de la suite à donner » serait organisée mercredi 9 octobre. Au *Parisien*, le maire a confié le soir de sa victoire : « Mon souhait le plus fort est qu'on puisse vivre dans ce village le plus sereinement possible ».

Les deux listes s'affrontaient à cinq mois des municipales après de longs mois de tension entre le maire et une majorité de ses élus. Les conseillers municipaux réunis sur la liste de Michel Contet avaient démissionné en juillet provoquant ainsi ces nouvelles élections. ■



Au *Parisien*, le maire a confié le soir de sa victoire : « Mon souhait le plus fort est qu'on puisse vivre dans ce village le plus sereinement possible ».

EIFFAGE
CONSTRUCTION

YVELINES



BUC - 78 Lycée Franco-Allemand

ZA de la Couronne des Près

Avenue de la Mauldre 78680 Epône

Tél : 01 30 90 50 10

MANTES-LA-JOLIE

Changement à la tête de l'asso de commerçants

Arnaud Léonard a été élu à la tête de l'association de commerçants, Coeur de Mantes. Il succède à Stéphane Teste, en poste depuis 2017.

Il a été élu à l'unanimité des 35 adhérents ayant pu voter lors de l'assemblée générale du 19 septembre dernier. Arnaud Léonard, gérant de l'arche de ballons, située place Saint-Maclou, est désormais le nouveau président de l'association de commerçants, Coeur de Mantes. Il succède ainsi à Stéphane Teste, président depuis 2017. Parmi les objectifs du nouveau président, « être un peu plus présent sur les réseaux sociaux et internet » pour que les commerçants puissent échanger entre eux via un groupe dédié. Autre combat principal, celui de « l'animation », avec notamment des événements prévus pour le printemps prochain.

Arnaud Léonard aimerait également impliquer les passants du centre-ville dans le défilé proposé place Saint-Maclou : « J'aimerais faire profiter ceux qui veulent défiler gratuitement, pour le plaisir, [...] ce seront des personnes de Mantes et ce qui est important c'est de faire participer tout le monde. » Adjointe au commerce mantaise, Carole Philippe insiste : « Nous on est là pour vous aider, mais il faut que les idées viennent de vous. » ■



■ **EN IMAGE**

VILLENES-SUR-SEINE

Un poulailler pour réduire les déchets des cantines scolaires

Elles se nomment Ursula ou encore Cocotte. Ce sont deux des six poules du poulailler pédagogique inauguré samedi dernier dans le parc de la mairie. Quatre poules ont été sauvées de l'abattoir grâce à Victoire, 10 ans, à l'origine du projet. Son père, Pierre-François Degand (LREM), adjoint chargé des affaires scolaires, a soumis l'idée, d'un coût de 1200 euros, au conseil municipal des enfants. « On cherchait comment réduire les déchets dans les écoles, déclare-t-il. On s'est aperçu que les poules mangeaient 75 kilos de biodéchets par an [...]. C'est une masse de déchets qui repart vers la nature. » ■

VAUX-SUR-SEINE

Le nouveau complexe sportif accueillera de nouvelles disciplines

Jeudi 26 septembre, le complexe sportif Julien Crespo a été inauguré. Modernisé et agrandi, il accueillera de nouveaux sports comme le handball ou le basket-ball.

Les sportifs vauvois devraient se réjouir. Le 26 septembre, le complexe sportif Julien Crespo, situé avenue de la gare, a été inauguré. Baptisé en l'honneur de l'ancien maire, présent, qui en avait eu l'initiative en 2008, le complexe sportif a totalement ouvert ses portes le 1^{er} octobre. Modernisé, sa surface est passée de 950 m² à 2500 m². L'équipement pourra ainsi accueillir de nouvelles disciplines.

« Il y avait une demande, parce que nous n'avions que les 900 m² du Cosec, déclare l'actuel édile Jean-Claude Breard (SE). Ça a été fait il y a 30 ans [...], la commune avait à peine 3000 habitants. Là on arrive à 5000. Il y avait un besoin. » Aux sports déjà pratiqués, l'édile ajoute que de « nouvelles disciplines » seront pratiquées dans ce lieu comme « le handball, le basketball, le volley-ball ou le badminton ». Le coût total de cette rénovation est de 2675 000 euros HT, financé notamment par la Région, le Département et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. ■



À Poissy, vivez des instants uniques au cœur d'un parc !



- > Une **situation idéale** proche du centre-ville.
- > Des appartements **du studio au 5 pièces duplex.**
- > Des **balcons et de grandes terrasses plein ciel.**
- > Des **vues remarquables** sur le parc et le château.

Renseignez-vous dès aujourd'hui sur

instantsnature.nexity.fr

0 800 11 06 95 Service gratuit + prix appel

LIMAY

Centre-ville : deuxième round entre le maire et ses opposants

Après le quartier de la gare, c'était au tour du projet du centre-ville d'être présenté lors d'une réunion publique. Réunion qui a une nouvelle fois eu un air de campagne électorale.

■ LUCILE GIROUSSENS

La réunion publique dédiée à la présentation du réaménagement du centre-ville avait des airs de match retour ce jeudi 3 octobre. Alors que la municipalité s'était retrouvée sous les critiques de candidats à la mairie lors d'une réunion organisée à propos du quartier gare (voir notre édition du 25 septembre), elle a cette fois-ci tenu à mettre en avant son action en faisant intervenir ses soutiens, lui donnant une nouvelle fois un air de campagne électorale. Quelques problèmes ont toutefois été soulevés, notamment des difficultés en matière de stationnement.

Première étape de ce réaménagement, la rue Nationale, dont les travaux débiteront à l'été prochain, afin de limiter les perturbations de circulation. « C'est l'artère principale, l'image de la commune [...]. Aujourd'hui elle n'est pas satisfaisante, assène Djamel Nedjar (DVG), adjoint en charge de l'urbanisme. Les trottoirs ne sont pas larges, cela coupe la ville en deux, il y a des problèmes de sécurité, de traversées. » La mise en

sens unique n'est cependant pas à l'ordre du jour.

Le diagnostic est plutôt sévère à l'égard du centre-ville. « Des espaces publics déqualifiés, une centralité peu lisible, une minéralité prépondérante », énumère l'adjoint, qui rappelle que les derniers travaux « datent des années 1970 ». Des grands axes du projet, Virginie Marignac, cheffe de projet auprès de l'aménageur Citallios précise « la réalisation de 1 500 m² de commerces », situés en pied d'immeuble, tandis que le 12 rue de Paris viendra accueillir un restaurant ouvert sur la rue du Temple. Au total, 240 logements seront construits dans le secteur, les livraisons s'étaleront entre 2023 et 2026.

Une image « pas satisfaisante »

« Les problèmes majeurs à Limay ce sont le stationnement et les commerces qui ferment », pointe ainsi Cécile Dumoulin (LR), conseillère départementale et présidente



« On n'est pas dans une réunion de campagne dans le sens où on fait des promesses sur des choses qui n'ont pas été décidées », rétorque Djamel Nedjar, adjoint à l'urbanisme.

de l'association Limay demain, demandant notamment à ce que soit revue la tarification des parkings des logements sociaux tandis que Sébastien Duprat déplore une nouvelle fois une végétalisation inexistante.

Une mère de famille indique « que depuis 2016 il y a beaucoup d'améliorations » et que ce projet en fait partie et que Joël Jégouzo s'enthousiasme en déclarant qu'on « arrive à une ville du XXI^{ème} siècle », Cécile Dumoulin s'agaçe : « C'est un meeting électoral ? »

François Maillard, conseiller d'opposition DVG et proche de la liste de Mickaël Boutry regrette : « En tant que riverain je n'ai pas été concerté [...] Vous

nous présentez le projet une fois ce dernier ficelé. » Il ajoute, visant les interventions de certains soutiens affichés du maire : « C'est une réunion ouverte à tout le monde etc, mais il y a des gens qui se sont exprimés sur les choix du centre-ville qui n'habitent pas Limay. Moi je ne vais pas m'exprimer sur le centre-ville d'autres villes. »

« On n'est pas dans une réunion de campagne dans le sens où on fait des promesses sur des choses qui n'ont pas été décidées », rétorque Djamel Nedjar. Pourtant, à la fin de la réunion, le maire PCF Eric Roulot était plutôt satisfait de sa stratégie : « Le débat a été plus équilibré. » Un habitant lui résume la situation : « La course au trône a démarré. » ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Un lieu portera le nom de Jacques Chirac

L'annonce a été faite le 30 septembre dernier au conseil municipal par le président du Département Pierre Bédier.

Après une minute de silence en hommage à l'ancien président décédé le jeudi 26 septembre lors du conseil municipal du 30 septembre, la proposition a été formulée par le conseiller municipal de la majorité et président du Département Pierre Bédier (LR) : « J'aimerais vous proposer qu'un lieu ou un bâtiment de Mantes-la-Jolie puisse porter le nom de Jacques Chirac. »

« Pas question de débaptiser »

Rappelant que Jacques Chirac était notamment venu inaugurer l'hôpital François-Quesnay en janvier 1998, « il n'est pas question de débaptiser » un lieu déjà existant, indique-t-il. En guise de conclusion, le maire Raphaël Cognet a précisé que l'opération serait annoncée dans le journal municipal afin de solliciter la population pour qu'elle puisse choisir et retenir un lieu. Mais déjà, certains emplacements circulent comme le nouveau belvédère ou le nouveau collège du Val Fourré, en construction et dont les noms sont encore inconnus. ■

■ INDISCRETS

Elle est la troisième maire yvelinoise à prendre un arrêté anti-pesticides sur sa commune. Ghislaine Senée (EELV), maire d'Vecquemont, emboîte ainsi le pas à Anke Fernandes (SE), maire d'Ecqueville et Paulette Deschamps (PS), maire du Perray-en-Yvelines (dont l'arrêté a été annulé par le tribunal administratif, Ndlr).

L'édile épiscopontoise justifie son choix par une certaine inaction de l'État sur la question. « L'utilisation des produits phytopharmaceutiques a des conséquences très graves sur la santé humaine et contribue à une diminution drastique de la biodiversité », souligne-t-elle dans un communiqué.

Elle poursuit : « Puisque l'Etat ne parvient pas à prendre de lui-même les décisions d'intérêt général dictées par les observations scientifiques et les attentes légitimes de la population, il est temps que les collectivités locales jouent leur rôle démocratique et s'engagent pour la défense du vivant. » En mars dernier, un test de détection du glyphosate avait été organisé et « avait été positif chez tous les participants ». ■

S'il est coutumier de rendre hommage à un maire ayant initié un projet d'équipement au sein de la commune, il est plutôt rare que le premier concerné soit encore vivant pour assister à son inauguration. Alors Julien Crespo, maire vauvois de 1995 à 2017 était plutôt fier d'assister à l'inauguration de l'équipement qui porte son nom (voir p.5).

« C'est Jean-Claude [Bréard, l'actuel maire de Vaux-sur-Seine, Ndlr] qui a voulu, en donnant mon nom à ce complexe, marquer mon passage à la mairie, indique le principal intéressé. Pendant 22 ans j'ai été un maire un peu bâtisseur, on a construit beaucoup de bâtiments, rénové, agrandi, c'est la reconnaissance qu'il en a fait [...] moi je ne l'ai pas fait pour moi, pour recevoir mon nom sur le gymnase, mais pour les habitants. » ■

La nouvelle a visiblement provoqué l'émoi dans les rangs de l'opposition mantaise. Lors du dernier conseil municipal, le 30 septembre, le maire mantais Raphaël Cognet (LR) a annoncé la tenue d'un conseil municipal extraordinaire le 16 octobre prochain. « Vous le saurez le moment venu », répondra-t-il, alors qu'il est questionné sur l'ordre du jour.

« Vous avez forcément une idée derrière la tête », lance le conseiller d'opposition communiste Marc Jammet. « Je vous le confirme », poursuit le maire. Alors que plusieurs s'inquiètent également du délai pour recevoir les documents il indique, sans rien laisser paraître de l'ordre du jour : « Cinq jours francs. [...] Par politesse et pour que vous puissiez vous organiser je vous annonce un conseil municipal extraordinaire ce 16 octobre. » ■



Année 2019 - Photos non contractuelles et retouchées - Sauf erreurs typographiques - LIDL, RCS Strasbourg 343 262 622 - Imprimé en U.E.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS.
WWW.MANGERBOUGER.FR



E.Leclerc

LES ALLIANCES LOCALES

9 MONTMÉDY

BETC - GALEC - 26 Quai Marcel Boyer - 94200 Ivry-sur-Seine - 042 007 991 RCS Créteil

ALLIÉS POUR PERPÉTUER LA RECETTE DU FUSEAU LORRAIN ET DÉFENDRE L'ÉCONOMIE DE LEUR RÉGION.

Bertrand Monteil, producteur de fuseaux lorrains à Montmédy, et Pierre Walther, propriétaire du centre E.Leclerc de Lexy, travaillent ensemble pour défendre la fabrication de ce saucisson de viande de porc fumé artisanalement au bois de hêtre. Au bout de seulement deux ans, la collaboration étroite entre les deux hommes a permis à Bertrand Monteil d'investir dans la construction d'un nouvel atelier de salaison. Partout en France, les Alliances Locales E.Leclerc unissent les centres E.Leclerc avec des petits producteurs et éleveurs de leur région, pour proposer des produits de terroir élaborés selon un savoir-faire traditionnel dans le respect de leur saisonnalité.

UNE DES 11 500 ALLIANCES LOCALES E.LECLERC À RETROUVER SUR WWW.ALLIANCESLOCALES.LECLERC

MANTES-LA-JOLIE

Le foyer devient résidence sociale pour diminuer les nuisances

Une réunion s'est tenue devant une assemblée très réduite de riverains des Bords de Seine.

■ LUCILE GIROUSSENS

Ils s'étaient plaints récemment lors d'une réunion de quartier des nuisances engendrées par le foyer Adoma de la rue Maurice Brauns-stein, construit dans les années 1970. Pourtant, les riverains des Bords de Seine ont semblé boudier la réunion organisée ce vendredi 4 octobre, avec seulement une petite dizaine de personnes présentes.

Cette réunion avait pour but de présenter les travaux à venir sur le foyer avec notamment sa transformation en résidence sociale par la démolition-reconstruction de 150 logements, contre 288 actuellement. Les quelques présents, ont eux semblé optimistes quant à ces travaux pour endiguer les nuisances. « On avait pourtant des bonnes nouvelles à vous annoncer », a indiqué l'édile mantais Raphaël Cognet (LR), un peu surpris de cette absence. « On peut améliorer les choses de plusieurs façons, d'abord l'esthétique, poursuit-il. Il faut qu'on améliore aussi la façon dont les locataires se comportent. »

En janvier 2019, Adoma avait indiqué à *La Gazette* qu'au lieu des chambres de sept à huit m², le foyer comprendrait désormais des T1 et des T1 bis, permettant d'accueillir « entre 25 et 30 % à minima de ce

qu'on appelle un nouveau public », à savoir des couples ou des familles monoparentales. Le chantier devrait être lancé au début du mois d'avril, après des travaux préparatoires, pour une durée de 23 mois. La livraison est ainsi estimée au printemps 2022. « Nous avons l'objectif affiché de faire disparaître les espaces collectifs qui ont pu être détournés pour diverses raisons », indique Myriam Berghout, directrice adjointe en charge de l'exploitation.

Pour l'heure, « un peu plus de 50 personnes » ont été relogées et des procédures d'expulsion seront engagées envers « les squatteurs », souligne Myriam Berghout : « Chaque fois que

l'on constate de la sur-occupation on demande au magistrat de faire venir un huissier, notre objectif est de mettre fin à toute sur-occupation illégale. »

Une riveraine déplore elle, « la pollution visuelle, dans les poubelles qui sont faites à vue d'œil. Toutes les semaines il y en a. » Tout en soulignant qu'il s'agissait « d'un beau projet ». En réponse, Myriam Berghout reconnaît que « les locaux poubelles sont inadaptés ». Elle précise : « Dans le futur projet, deux grands locaux poubelles, fermés, seront situés sur le chemin quand on sort. » Le directeur territorial des Yvelines d'Adoma, Mourad Bou-touha, affiche lui son optimisme : « C'est une page qui se tourne. [...] Quand on a tout chez soi, on est un petit peu plus responsable de ce qu'il se passe chez soi. » ■



Le chantier devrait être lancé au début du mois d'avril, après des travaux préparatoires, pour une durée de 23 mois. La livraison est ainsi estimée au printemps 2022.

EN BREF

POISSY

PSA ne reconduit pas 500 intérimaires

Ces postes ne sont pas renouvelés suite à la suppression de l'équipe de nuit. Le site de Mulhouse (Haut-Rhin) est aussi concerné.



La direction a précisé que les intérimaires concernés avaient été prévenus depuis plusieurs mois et qu'une cellule avait été mise en place au sein de l'usine pour les aider à retrouver un emploi.

Mercredi dernier, l'AFP a indiqué que l'équipe de nuit de l'usine PSA pisciacaïse serait suspendue, entraînant ainsi le non-renouvellement de 500 postes d'intérimaires. Toujours selon l'AFP, la direction a annoncé lors du comité social et économique (CSE) que le site passerait de deux équipes à une équipe en journée à partir de la fin du mois de janvier et pour une durée de six mois.

« On nous a dit en CSE qu'il y aurait un trou dans la production en 2020, mais qu'il y aurait une reprise en 2021 avec la production d'un nouveau vé-

bicyle de marque Opel », a indiqué à l'AFP Jean-Pierre Mercier, délégué CGT de l'usine.

La direction a elle précisé à BFMTV que les intérimaires concernés avaient été prévenus depuis plusieurs mois et qu'une cellule avait été mise en place au sein de l'usine pour les aider à retrouver un emploi. Le site pisciacaïse n'est pas le seul à être concerné par cette suspension de l'équipe de nuit et d'une réduction de la production en journée. À Mulhouse (Haut-Rhin), le constructeur automobile ne renouvelle pas 1 000 postes. ■

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Privatisation d'ADP : rassemblement ce samedi

À l'initiative des partis de gauche du Mantois, un rassemblement est organisé ce 12 octobre devant la mairie de Mantes-la-Jolie pour informer sur la privatisation d'aéroports de Paris.

Le 18 septembre dernier, une vingtaine de personnes, militants de gauche ou associatifs se sont

retrouvés à Mantes-la-Ville afin d'évoquer la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP), souhaitée

par le gouvernement. Une proposition de loi pour la tenue d'un référendum d'initiative partagée a été déposée par les députés de l'opposition. Pour que ce référendum se tienne, un million de signatures de soutien doivent être enregistrées d'ici le 12 mars 2020, par internet ou dans les mairies retenues. Un rassemblement est organisé ce samedi 12 octobre à 10 h devant la mairie de Mantes-la-Jolie.

« Amener un ordinateur »

Ce 18 septembre dans le Mantois 750 signatures avaient été enregistrées, contre 750 000 au niveau national. « On est très en retard », note Pierre Sztulman, premier secrétaire fédéral adjoint du Parti socialiste. Vient alors une question sur la manière de faire passer l'information auprès du public. « Au marché les gens en ont marre du tractage », relève un militant. « J'ai eu des refus avant même de savoir de quoi il s'agissait », complète un autre. « Il faudrait amener un ordinateur car il faut s'inscrire en ligne », propose un autre, de la logistique à mettre en place. ■

EN BREF

LES MUREAUX

Hervé Riou souhaite « redynamiser » le centre-ville

Le 3 octobre dernier, Hervé Riou a annoncé sa candidature aux municipales. Parmi ses projets, il souhaite notamment augmenter l'attractivité de la ville et en particulier du centre-ville.

Jeudi dernier, dans son local au 76 rue Paul Doumer, Hervé Riou (DVD, conduit une liste sans étiquette) a officiellement annoncé sa candidature aux municipales. Ce professeur de 42 ans, qui réside dans la ville depuis cinq ans et préside depuis plus de trois ans l'association sportive locale pour apprendre aux enfants à nager, s'est lancé ce défi en février pour notamment contribuer à « redonner un second souffle à la ville » et en particulier au « centre-ville [qui] dépérit ».

« Ça commençait pratiquement à l'avenue Foch, déclare Michel Raynal (DVD), ancien conseiller municipal d'opposition, au sujet des commerces. On allait presque jusqu'à l'autoroute en commerces fonciers, il y a plus de 40 ans. Aujourd'hui, on a un petit centre-ville avec plus rien. »

Pour Hervé Riou, la plupart des 1 500 personnes interrogées

partagent ce constat. Face à la « diversité qui est en train de se réduire », le candidat veut intervenir pour aller « chercher les commerçants » dans les secteurs concernés. Pour cela, il annoncera ses mesures en janvier et continue de former sa liste. Sur les 39 personnes nécessaires, Hervé Riou en « est aux alentours de 25 ». ■



Face à la « diversité [des commerces] qui est en train de se réduire », Hervé Riou propose d'intervenir pour aller « chercher les commerçants » dans les secteurs manquants.



« On est très en retard », note Pierre Sztulman, premier secrétaire fédéral adjoint du Parti socialiste, du nombre de signatures enregistrées au 18 septembre.



Clara a besoin de vous pour

REJOINDRE

Jonathan qui l'attend.

TRANSDEV RECRUTE DES CONDUCTEUR·RICE·S

Vous, vous êtes du genre à ne jamais rester en place et quelque chose nous dit que vous aimez rendre service. Et si en plus, c'est avec le sourire, vous avez toutes les qualités pour devenir l'un(e) des 54 000 conducteur·rice·s, au service d'un métier qui a du sens : la mobilité.

Postulez par e-mail : rh78@transdev.com

FAITS DIVERS SECURITE

■ ALIX DAGUET

POISSY Appel à témoins après un accident mortel

Mercredi 2 octobre, une femme est décédée après avoir été percutée par un camion à l'intersection entre la rue Saint Louis et l'avenue du Cep. La police a lancé un appel à témoins pour comprendre les circonstances de l'accident.

Après l'accident survenu le mercredi 2 octobre dans le centre-ville de Poissy et ayant coûté la vie à une sexagénaire, la police de Poissy a lancé un appel à témoins jeudi 3 octobre. L'information a été largement relayée sur les réseaux sociaux notamment via les groupes Facebook des villes voisines. La police explique dans son appel à témoins : « Un accident s'est produit le mercredi 2 octobre [...] si vous avez des informations permettant d'aider les enquêteurs, contactez le commissariat de police de Poissy ».

Une femme décède dans l'accident

À 7h40, mercredi 2 octobre, un couple traverse à l'angle de la rue Saint Louis et de l'avenue de Cep. Un camion circulant en direction de la gare percute alors la femme âgée de 64 ans, originaire d'Achères. Les pompiers constatent sur place le décès de la victime. Son mari n'était pas blessé dans l'accident.

Selon les informations du site internet *actu.fr*, le conducteur qui arrivait de Plaisir et devait se rendre dans le Val d'Oise aurait traversé la route alors que le feu était vert et n'aurait donc pas commis d'infractions. Le conducteur était contrôlé négatif pour usage de stupéfiants. Après l'accident, en état de choc, le mari et le conducteur ont été conduits à l'hôpital de Poissy. ■

ANDRESY Deux voleurs de voitures mis en examen

L'enquête pour retrouver une voiture volée a mené les forces de l'ordre à l'interpellation de deux personnes vendredi 27 septembre. Ils ont été mis en examen pour plusieurs vols en vallée de Seine.

Vendredi 27 septembre, les enquêteurs de Conflans-Sainte-Honorine repèrent une Renault Megane volée quelques heures plus tôt grâce à sa balise de géolocalisation dans un camp des gens du voyage d'Andrésy. Ils mettent en place une opération conjointe avec les services du Siaap pour pouvoir se rendre sur place et fouiller les lieux.

Malgré un attroupement des habitants à leur arrivée, les forces de l'ordre interpellent un homme et une femme qui prenaient la fuite et trouvent sur les lieux les pièces de la voiture déjà démontée. Ils trouvaient également dans un fourgon des pièces de voitures volées recherchées par les policiers des Mureaux et d'Elancourt.

Placés en garde à vue et interrogés, l'homme de 28 ans et la femme de 25 ans niaient les faits et ne reconnaissaient pas le vol des différentes voitures. Quelques jours plus tard, les deux suspects ont été mis en examen et placés en détention provisoire. ■

MANTES-LA-JOLIE Deux interpellations pour trafic de stupéfiants

Dans la soirée du dimanche 6 octobre, les forces de l'ordre ont interpellé deux jeunes pour trafic de stupéfiants autour du centre commercial Lavoisier.

Dimanche soir à 20h15, après une surveillance autour du centre commercial Lavoisier dans le Val Fourré, les forces de l'ordre contrôlent un mineur de 17 ans habitant à Mantes-la-Jolie.

90 grammes de résine de cannabis

Sur lui, ils trouvent des produits stupéfiants. Lors de son interrogatoire, le jeune homme décrit son

vendeur et donne son nom aux policiers. Le vendeur de 24 ans, également Mantais était interpellé un peu plus tard sans incident. Les forces de l'ordre effectuent alors des recherches autour des lieux des interpellations.

Derrière un panneau publicitaire, ils découvrent 90 grammes de résine de cannabis, 13,60 grammes d'herbe et une somme d'argent en liquide. Le tout était caché derrière des panneaux publicitaires. ■

MEULAN-EN-YVELINES Tentative d'enlèvement sur un jeune de 18 ans

Dimanche 6 octobre, un jeune de 18 ans s'est rendu au commissariat des Mureaux pour déclarer une tentative d'enlèvement.

À 20h30, dimanche 6 octobre, un jeune de 18 ans originaire des Mureaux se présente au commissariat. Il raconte aux policiers qu'il a subi une tentative d'enlèvement dans l'après-midi.

Malaise à cause du gaz lacrymogène

Il donne alors rapidement l'identité de son agresseur aux policiers et révèle également la plaque

d'immatriculation de sa voiture. Après avoir été interrogé par les policiers, le jeune homme fait un malaise dans le commissariat à cause du gaz lacrymogène qu'il a reçu dans le visage. Les pompiers se rendent sur place pour l'examiner et le conduisent à l'hôpital.

Les forces de l'ordre se rendaient sur place pour pouvoir récupérer ses vêtements et les analyser. Il devait retourner au commissariat le lendemain pour porter plainte. ■



ILLUSTRATION LA GAZETTE YVELINES

La police explique dans son appel à témoins « un accident s'est produit le mercredi 2 octobre [...] si vous avez des informations permettant d'aider les enquêteurs, contactez le commissariat de police de Poissy ».

Tout le monde va passer à l'électrique.



Renault ZOE
d'occasion

3 ans, 25 000 km

À partir de,

59 € TTC/mois⁽¹⁾

Hors location de batterie⁽²⁾
LLD 37 mois avec un 1^{er} loyer de 600 €
Prime à la conversion déduite



Renault OCCASIONS

(1) Exemple de Location Longue Durée pour une ZOE Life de seconde main de 36 à 48 mois et de 20000 km à 30000 km, remise en état standard, hors option, hors accessoires et hors location de batterie, sur 37 mois et 22500 km avec un premier loyer majoré de 3100 € ramené à 600 € après déduction de 2500 € de prime à la conversion, sous condition de mise au rebut d'un véhicule éligible (voir conditions et montant déductible selon situation fiscale sur www.service-public.fr), puis 36 loyers de 59 €/mois. Restitution du véhicule chez votre concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par DIAC, SA au capital de 409 355 560 € - Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. (2) Location de batterie au tarif promotionnel de 29 €/mois au lieu de 59 €/mois pour un contrat de 7500 km annuels, hors mois de livraison qui reste à 59 €. Pour tout kilométrage annuel supérieur, voir barème en concession. La location de la batterie est proposée par DIAC LOCATION, SA au capital de 29 240 988 € - Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 329 892 368 RCS Bobigny. L'offre comprend la prise électrique Green'Up™ Access de Legrand et son installation par Proxiserve sur la base d'un montant maximum de 500 € HT. Offre non cumulable avec les autres offres en cours. Réservée aux particuliers, valable du 2 janvier au 30 juin 2019 et prolongée jusqu'au 31 décembre 2019 dans le réseau Renault participant. Voir détail de l'offre en concession.

DÉCOUVREZ NOS PLUS BELLES ADRESSES DANS LES YVELINES



Bel Isle à Poissy

Grand lancement les 12 et 13 octobre, n'attendez plus pour devenir propriétaire d'un bel appartement.



L'Accord Parfait au Vésinet

Grand Lancement les 12 et 13 octobre, vivez le privilège de vues remarquables sur le parc et le lac.



Le Jardin de Jeanne à Sartrouville

Appartements du studio au 4 pièces avec balcon, terrasse ou jardin à 15 min* à pied du centre-ville.



Nuances à Limay

Appartements du studio au 4 pièces avec balcon, terrasse ou jardin pour la majorité à 6 min* à pied de la gare.



DES RÉSIDENCES PROCHES DE TOUT, PROCHES DE VOUS

Avec Cogedim, bénéficiez d'un environnement adapté à votre style de vie. Proximité des transports, des commerces, d'établissements scolaires, d'équipements de loisirs et de soins, ou d'un environnement naturel : nos résidences bénéficient d'emplacements exceptionnels pour vous offrir un cadre de vie idéal.



**VOUS VERREZ
LA DIFFÉRENCE**

01 76 499 499 | [cogedim.com](https://www.cogedim.com)
APPEL NON SURTAXÉ

SPORT

■ CELINE CRISPIN

FOOTBALL

Un derby sans vainqueur

Samedi dernier, l'AS Poissy recevait le FC Mantois pour le compte de la huitième journée en National 2. Aucune des deux équipes n'est parvenue à s'imposer (1-1).



« Je trouve que l'arbitre est sévère, déclare Robert Lopez Mendy, l'entraîneur du FC Mantois [...] Si c'est une question de pédagogie alors il faut être pédagogue jusqu'au bout. »

Pour la huitième journée en National 2, l'AS Poissy recevait samedi dernier le FC Mantois. Les deux clubs se sont neutralisés sur un match nul (1-1) dans un derby marqué par de nombreuses fautes commises par les deux équipes.

Le FC Mantois est le premier à ouvrir le score à la 32^e minute de jeu. Après un bon appel, l'attaquant mantais Miquilan se retrouve face au gardien pisciacais. Sans hésitation, le joueur du FC Mantois frappe en force. Le gardien adverse ne peut rien faire. Les occasions pour le FC Mantois se multiplient mais l'attaquant Kourouma de l'AS Poissy profite d'une longue touche pour égaliser en inscrivant un but de la tête à la 45^e minute.

Au retour des vestiaires, les visages se tendent. Les deux équipes de vallée de Seine ne souhaitent pas concéder un match nul. Sous pression, les fautes se multiplient au détriment du jeu. Pour preuve, en seulement sept minutes, de la 82^e à la 89^e, trois cartons jaunes contre le FC Mantois sont distribués pour des fautes jugées dangereuses. Ils se

traduiront par l'expulsion du milieu de terrain mantais Diabira à la 89^e minute de jeu après avoir été averti à deux reprises par l'arbitre.

Robert Lopez Mendy, l'entraîneur du FC Mantois, regrette cette décision arbitrale. « Je trouve que l'arbitre est sévère, déclare-t-il à l'issue de la rencontre. Effectivement, il y a peut-être faute mais [...] je pense qu'il y a d'autres fautes qui auraient mérité des cartons et il ne les a pas sortis [...]. Si c'est une question de pédagogie alors il faut être pédagogue jusqu'au bout. » Malgré tout, l'entraîneur du FC Mantois veut rester optimiste : « Aujourd'hui, nous, on n'avait pas

pris un point depuis le début de saison. J'espère que ça va nous remettre dans le droit chemin [...] Il va falloir proposer d'autres arguments que ceux qu'on a proposés aujourd'hui. Un peu plus jouer peut-être ? »

Pour y parvenir, le FC Mantois a jusqu'au samedi 19 octobre pour s'entraîner. Ce jour là, à 18h, le club mantais accueillera les Bretons du stade Briochin. Le même jour, à la même heure, l'AS Poissy, se déplacera à Granville. Entre temps, les Pisciacais joueront à Noisy-le-Sec (Régional 1) le 13 octobre pour le cinquième tour de la coupe de France. ■

BASKET-BALL

Poissy tombe face à Fougères

Samedi 5 octobre, Poissy affrontait à l'extérieur le club breton du Pays de Fougères. Les Pisciacais se sont inclinés 81 à 66.

Pour la quatrième journée de championnat, Poissy a concédé samedi dernier, à l'extérieur, sa deuxième défaite d'affilée en Nationale 2 face à l'équipe du Pays de Fougères. Les Pisciacais se sont inclinés 81 à 66. C'est la plus large défaite de Poissy en ce début de saison.

La plus large défaite

Poissy est mené 11 à 2 dès la 2^e minute mais remonte au score et remporte le premier quart temps 22 à 25. Les Pisciacais ne sont pourtant pas parvenus à conserver cette avance

durant le second quart-temps. À la pause, Poissy est mené 44 à 37.

Les Pisciacais mettent cependant tout en œuvre pour gagner le match à leur retour des vestiaires et exploitent les espaces laissés par l'équipe adverse. Ils terminent le troisième quart temps en étant menés uniquement d'un point (55 à 54). Alors que Poissy espère finir sur une victoire, Fougères reprend la main sur le cours du jeu et s'impose 81 à 66. Il faudra que Poissy parvienne à se reprendre pour gagner à domicile samedi prochain, à 20h, face à l'AS Loon Plage (Nord). ■

VOLLEY-BALL Premières victoires en championnat pour le CAJVB

Samedi, l'équipe masculine seniors du CAJVB évoluant en Élite s'est imposée 3 sets à 0 face à Grenoble. Dimanche, les seniors féminines, en Nationale 2, ont gagné 3 sets à 2 à Évreux.

Samedi dernier, pour le premier match de la saison, les hommes jouant en Élite ont gagné, à domicile, 3 sets à 0 face à Grenoble. Ils ont remporté de justesse les deux premiers sets (26 à 24 et 27 à 25) avant de s'imposer plus largement lors du troisième set 25 à 20. Il leur faudra réitérer l'exploit samedi prochain, à 20h30, face à Marseille. Dimanche, c'était au tour des seniors féminines d'entrer dans

la compétition en Nationale 2. En déplacement à Évreux, les filles du CAJVB ont gagné 3 sets à 2. Elles ont remporté le premier set 21 à 25 avant de perdre le deuxième 25 à 21 ainsi que le troisième set 25 à 23. Les filles ont gagné le quatrième set 22 à 25 ainsi que le cinquième sur le score de 13 à 15. Elles accueilleront dimanche prochain, à 14h, Terville Florange (Grand Est). ■

À MANTES-LA-VILLE,
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À SEULEMENT 200 M DE LA GARE

5 RUE
PASTEUR



TRAVAUX EN COURS

ESPACE DE VENTE : 37 AVENUE JEAN JAURÈS - 78711 MANTES-LA-VILLE

Lundi, jeudi, vendredi de 13h00 à 19h00, samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 et dimanche de 14h00 à 19h00

Appartements du studio au 4 pièces aux prestations de qualité

Balcons, terrasses et jardins privatifs prolongent généreusement les appartements

Le dernier étage en attique offre de larges terrasses plein-ciel

APPARTEMENTS	PRIX À PARTIR DE (1)
STUDIO	131 000 €
2 PIÈCES	140 000 €
3 PIÈCES	176 000 €
4 PIÈCES	196 000 €

0 805 405 485

Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

**+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES**

au service des collectivités et des usagers



VISIO

CULTURE LOISIRS

■ CELINE CRESPIN

LES MUREAUX Un rendez-vous international des arts circassiens

Les 12 et 13 octobre, le festival international du cirque s'installera au parc du Sautour. L'occasion d'admirer des numéros produits par des artistes venus de différents pays.



FERNANDO MONACO

On note la présence de la canadienne Angelica Bongiovanni, aperçue au cirque du Soleil dans un spectacle de roue Cyr, un agrès circulaire avec lequel l'acrobate réalise des figures.

Samedi 12 octobre, à 15 h et à 20 h, et dimanche 13 octobre, à 11 h et à 15 h, le festival international du cirque revient dans la ville pour la 18^e édition. Il déploiera son chapiteau dans le parc du Sautour, situé au 3 rue Salvador Allende. Des artistes venus de différents pays présenteront leurs numéros devant le public et un jury présidé par Thierry Outrilla, le directeur de scène du Moulin rouge depuis 22 ans.

Onze numéros

Pas moins de 11 numéros seront présentés aux spectateurs. Parmi eux, on note la présence de la canadienne Angelica Bongiovanni, aperçue au cirque du Soleil dans un spectacle de roue Cyr, un agrès circulaire de cirque avec lequel l'acrobate réalise des figures. Le dompteur italien Bruno Togni, considéré par le communiqué de presse comme « le plus jeune dresseur d'Europe » viendra quant à lui présenter un numéro avec des tigres.

Pour plus de renseignements, le site internet de la ville lesmureaux.fr est à votre disposition. La billetterie, dont les tarifs varient de 6 à 20 euros selon l'âge et la catégorie choisie, est disponible sur le site billetterie.lesmureaux.fr. À noter que pour toutes les catégories, le spectacle est gratuit pour les moins de deux ans. ■

GUERVILLE Concert de gospel à l'église

Vendredi 11 octobre, à 20 h 30, un concert de gospel est organisé à l'église Saint-Martin. Il sera suivi mardi 15 octobre, à 14 h, d'une conférence sur la cathédrale d'Amiens à la salle des fêtes.

Guerville est en fête. Dans le cadre de la semaine bleue qui promeut notamment les actions de certains acteurs auprès des personnes âgées, l'association culturelle locale Sol in Mantes organise vendredi 11 octobre, à 20 h 30, un concert gratuit de gospel à l'église Saint-Martin. Pour le public, ce sera l'occasion d'écouter les messages positifs généralement véhiculés dans ces chants chrétiens.

Dans un tout autre registre mais toujours dans le cadre de la semaine bleue, l'université culturelle Camille Corot, basée à Mantes-la-Jolie, donne rendez-vous au public mardi 15 octobre, à 14 h, à la salle des fêtes de Guerville pour assister gratuitement à une conférence portant sur la cathédrale d'Amiens. Cette cathédrale au style gothique et dont le début de la construction remonte à 1220 est la plus grande cathédrale de France.

Pour participer à ces événements, une réservation pour le concert gospel est nécessaire. Elle se fait par téléphone auprès des organisateurs au 01 30 42 63 22. La conférence sur la cathédrale d'Amiens est, quant à elle, en accès libre. ■

ACHERES Un combat d'improvisation sur la scène du Sax

Le 11 octobre, à 20 h 30, le Sax organise un catch d'improvisation. Pour le public, cet événement pourrait être l'occasion de découvrir davantage ce genre théâtral.

Vendredi 11 octobre, à 20 h 30, le catch d'improvisation revient à l'espace culturel le Sax pour sa troisième édition. Cela devrait permettre aux spectateurs de découvrir ce genre théâtral contemporain qui mélange art dramatique, chants et danse.

Dans une « ambiance survoltée » selon le communiqué de presse, le public y verra s'affronter les artistes des années précédentes. Parmi eux, Virginie Gritten

sera ainsi présente. Membre de l'équipe de France d'improvisation, elle est quadruple championne du monde (2006, 2010, 2011 et 2014).

Pour assister à l'événement au placement libre, les réservations se font sur le site internet du Sax à l'adresse lesax-acheres78.fr. Les tarifs vont de 6 à 12 euros. Pour plus d'informations, les organisateurs sont joignables par téléphone au 01 39 11 86 21. ■

TRIEL-SUR-SEINE Marie Curie mise à l'honneur dans une pièce de théâtre

Le 12 octobre, une pièce de théâtre dédiée à Marie Curie sera jouée au théâtre Octave Mirbeau, mettant en lumière le parcours de la scientifique.

Samedi 12 octobre, à 21 h, une pièce de théâtre intitulée *Marie Curie ou la science faite femme* sera jouée par la compagnie théâtrale locale, les comédiens de la tour, au théâtre Octave Mirbeau. Marie Curie est connue pour avoir découvert, aux côtés de son époux, le radium en 1898. Cet élément radioactif va notamment être utilisé dans la radiothérapie.

Marie Curie participera d'ailleurs à la création d'unités chirurgicales en créant des voitures de radiologie qui seront envoyées sur les champs de bataille. Alors qu'à cette époque

la science est « un environnement masculin », le communiqué de presse de l'événement déclare que la pièce de théâtre s'attachera à démontrer comment Marie Curie « s'est battue pour imposer son talent » au prix de sa vie.

Pour assister à la représentation, les réservations se font par téléphone auprès des organisateurs au 01 39 27 94 59. Le tarif est de 9 euros mais un tarif réduit à 5 euros est proposé aux enfants, étudiants, retraités et demandeurs d'emploi. À noter que les places se vendent très rapidement. ■

L'eau

en toute confiance

SEFO
Groupe SPI environnement

28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 70 20 00
Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr
www.sefo-eau.com
Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatismes et Télégestion

• INTERVENTION 24/24H
pour fuite sur réseau | **30 agents à votre service**

ETATS ET CIVILS Améliorer les liens entre les habitants et la gendarmerie

Dans ce nouveau numéro d'Etat et Civils, LFM s'intéresse aux liens entre la population et la gendarmerie et aborde les pistes pour les améliorer.

C'est entouré du capitaine Renaud Ramillon-Deffarges, affecté au 1er régiment d'infanterie de la Garde républicaine et président de la Fédération des réservistes de la gendarmerie, et de Pierre Dejean, porte-parole de la fédération de la Ligue des droits

de l'Homme, que notre journaliste Arnaud Le Brun tente de solutionner les dégradations relationnelles entre les citoyens et les forces de l'ordre.

Après un constat de la situation actuelle, et une description des actions de terrain menées par la gendarmerie, les deux parties reviennent sur l'épisode des gilets jaunes et l'ampleur du phénomène. D'après Pierre Dejean, « la crise sociale, économique, identitaire culturelle entraîne une contestation de l'autorité de l'Etat ».

La connaissance du territoire

Et au fil des solutions proposées pour rétablir la confiance entre les habitants et les représentants des forces de l'ordre, les deux parties s'accordent à penser que « ce n'est pas une question de personnes, c'est une question de politique », car c'est cette dernière qui influe sur le rapport de la population avec les représentants de l'Etat, qu'ils soient gendarmes, policiers, ou encore enseignants...

L'intégralité de l'émission est disponible sur notre site internet. Etat et Civils, chaque mercredi de 11h à 11h30.

EXPRESSION DIRECTE La parole est donnée aux jeunes

LFM poursuit sa mission pédagogique à destination des jeunes de la Mission Locale du Mantois et de l'EDI Escale de Mantes-la-Jolie à travers l'action Expression directe.

À l'occasion de l'avant première du film L'avenir est à nous qui se déroulait au cinéma CGR de Mantes-la-Jolie, les jeunes de la Mission locale du Mantois ont rencontré le réalisateur Gilles de Maistre et ont assisté à la projection du documentaire.

Nos jeunes ont été bouleversés par les histoires racontées dans ce film et ont su les analyser très justement en décelant plusieurs messages : l'abnégation, l'entre-aide, le courage, la détermination... À travers leur émission, les jeunes délivrent leur regard sur leur avenir et les enseignements qu'ils en retirent avec une vraie aisance au micro et une complicité communicative.

Découvrir le courage de plusieurs enfants issus des quatre coins du monde qui ont des projets plein la tête et se battent pour les réaliser, malgré toutes les embûches qu'ils peuvent rencontrer, voilà les grandes lignes de ce documentaire.

Une émission à retrouver sur le site www.lfm-radio.com et un documentaire toujours à l'affiche du CGR de Mantes-la-Jolie.



Une initiative est mise en place dans les Yvelines visant à la proximité des gendarmes avec la population via l'écoute des victimes et le contact auprès des maires, des élus, des associations et des entreprises.



Découverte des métiers de la radio et immersion à travers la préparation de leur propre émission, les jeunes s'expriment sur les ondes de LFM 95.5 FM.

JEUX

QUI APPAIRE ÇA ?

Comment ça marche ?

Il s'agit à chaque fois d'appairer 2 mots associant le sens ou double sens de chacun d'eux afin d'en découvrir un troisième. Les mots ainsi trouvés sont appairés à leur tour, et ainsi de suite. Le but final est la découverte du mot central.

Synonyme : mot de même signification ou de sens proche.

Mots « additifs » : (non synonymes) mots qui accompagnent les mots appairés. exemple : « lave » main et main « verte ».

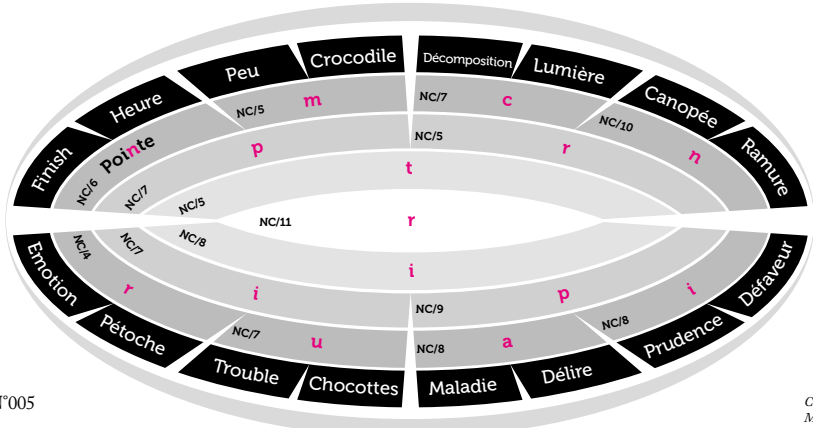
Lexique :

VI > verbe infinitif. VC > verbe conjugué. PP > participe passé. NC > nom commun. NP > nom propre. Prép > préposition.

SU > Surnom. AJ > adjectif. AV > adverbe. PR > pronom. CH > chiffre. PT > participe présent. EX > exclamation.

-Un p ajouté est l'indication du pluriel. Le chiffre indique le nombre de lettres composant le mot à trouver.

-La lettre prédisposée dans les cases est toujours la quatrième lettre du mot à trouver.

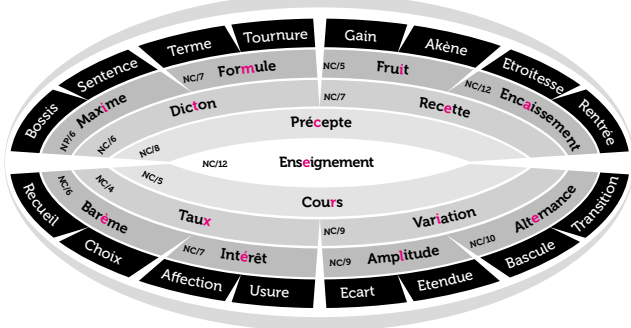


N°005

Créateur/éditeur : Marcel PASQUE, Mantes-la-Ville

En trouvant les trois mots centraux, vous avez la possibilité de remporter un lot mis en jeu par différents partenaires de vallée de Seine. Envoyez votre réponse à marcel.pasque@orange.fr avant le 14 octobre midi. Le joueur gagnant ne pourra l'être une nouvelle fois qu'après six semaines. Cependant ses bonnes réponses seront additionnées pour décider d'un grand gagnant à la fin de l'année.

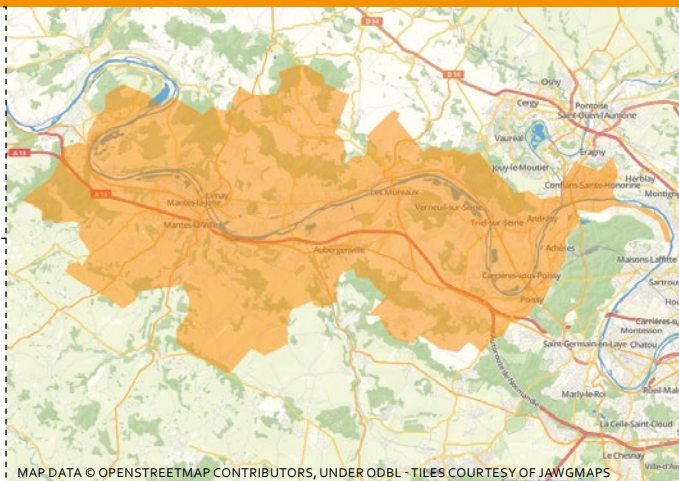
Solution du n°004 de La Gazette en Yvelines n°186 du 25 septembre 2019 :



La semaine dernière, le jeu n'est pas apparu à l'impression. Toute l'équipe de La Gazette vous présente ses excuses pour la gêne occasionnée.

La Gazette en Yvelines

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !



Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

MAP DATA © OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS, UNDER ODBL - TILES COURTESY OF JAWGMAPS

9, rue rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr Rédactrice en chef adjointe, actualités : Lucile Giroussens - lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr Actualités, faits divers : Alix Daguet - alix.daguet@lagazette-yvelines.fr Actualités, culture, sport : Céline Crespin - celine.crespin@lagazette-yvelines.fr Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 10-2019 - 60 000 exemplaires Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville



Yvelines • Hauts-de-Seine



La technologie au service de l'homme

By



3^e édition

9 & 10 octobre 2019

Le salon des innovations pour l'autonomie

Handicap - Personnes âgées

Le Campus

17 rue Albert Thomas
Les Mureaux (78)

#Etonomy

Informations et réservation

www.e-tonomy.fr

